Publication : mardi 23 février 2010 17:11

Communiqué de groupe socialiste du Sénat

Expulsion de Najlae Lhimer : il faut reconsidérer une décision injuste et humainement contestable

Jean-Pierre Sueur, lors d'un rappel au règlement en séance publique.
Il est revenu sur les circonstances précises de cette expulsion en fustigeant la politique du gouvernement à l'égard des femmes en situation irrégulière et victime de violence familiale.
En effet, il aurait été humain et justifiable que le temps soit pris pour assister Mademoiselle Lhimer et lui apporter la protection nécessaire plutôt qu'une mesure d'expulsion expéditive.
Car s'agissant d'une lycéenne, il est étonnant que celle-ci ait pu être expulsée sans que les responsables de l'Éducation Nationale et de son établissement scolaire n'aient été consultés.
Jean-Pierre Sueur a également demandé, dans un courrier adressé au Premier Ministre, que les décisions prises à l'encontre de Mademoiselle Najlae Lhimer soient reconsidérées. Il serait juste et conforme à la protection que la France doit aux femmes victimes de violence et à la protection qu'elle doit aussi aux élèves qu'elle scolarise dans ses lycées que Mademoiselle Najlae Lhimer puisse bénéficier d'un visa pour achever ses études et pour lui permettre de préparer son CAP puis son baccalauréat professionnel.

.

Phoca PDF